

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-
RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-
GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL
-

//)ECRET N°69-307 /PR.CH.

du 9 DECEMBRE 1969

portant nomination et promotion à titre
étranger dans l'Ordre du Mérite Agricole
(Additif)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvée par le Référendum du
28 Juillet 1968;
VU le Décret N°230/PR du 31 Juillet 1968 portant formation du Gouver-
nement ;
VU la Loi N°62-43 du 31 Décembre 1962 portant création de l'Ordre du
Mérite Agricole ;
VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand
Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Mem-
bres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°69-232/PR.CH. du 4 Septembre 1969 portant nominations
et promotions à titre étranger dans l'Ordre du Mérite Agricole ;
Sur la proposition du Ministre du Développement Rural et de la Coopé-
ration et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du
Dahomey

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Le Décret N°69-232/PR.CH. du 4 Septembre 1969 portant nomina-
tions et promotions à titre étranger dans l'Ordre du Mérite Agricole pour
prendre rang du 1er Août 1969 est complété comme suit :

Au Grade de Commandeur

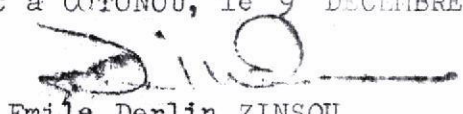
Mr OUZI DAVID - Ingénieur Résident- Directeur du projet d'Aménagement-
Hydro-Agricole de la Vallée de l'Ouémé -

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'OND.

Fait à COTONOU, le 9 DECEMBRE 1969


M.S. COULIBALY


Emile Derlin ZINSOU

AMPLIATIONS :

PR	4
DN	1
CS	6
SGPR	1
DGAJL	1
CES	5
INT	1
Gde Chanc.	10
DEP	2

INTERESSE	1
SGG	4
DCCT	1
Dr.St.	1
Ministères	10
JORD	1
SGM	10